

Le 07 septembre 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 17 septembre 2018 à 20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

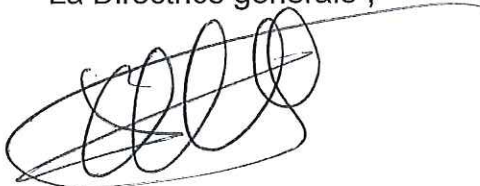
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 26/07/2018 ;
02. Achat et renouvellement de concessions et de cellules de colombarium ;
03. Budget CPAS 2018 - Modification budgétaire n° 1 - approbation;
04. Redevance incendie 2015 - modification contribution communale – approbation ;
05. Marché public – Réfection de la rue Joseph Lepage – adaptation du cahier spécial des charges :- approbation;
06. Dénomination de voie publique – approbation ;
07. Fabrique d'église d'Omal – Compte 2017 – approbation ;
08. Fabrique d'église de Boëlhe – Budget 2019 – approbation ;
09. Finances – vérification de l'encaisse du receveur Régional.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : mise en disponibilité pour cause de maladie;

Par le Collège,

La Directrice générale ,



Le Bourgmestre,

